



Le CCP se réjouit de l'annonce d'un accord commercial entre le Canada et l'Ukraine

14 juillet 2015 (Ottawa) – Le Conseil canadien du porc (CCP) accueille très favorablement l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement du Canada de la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine.

« Cet accord ouvrira d'importantes possibilités d'exportations additionnelles à l'industrie canadienne du porc », signale Rick Bergmann, président du CCP. « Puisque nous exportons plus des deux tiers de notre production, de telles ouvertures de marchés nous aident à améliorer la rentabilité de notre secteur ».

« Nous comptons sur la visite prochaine d'inspecteurs du gouvernement ukrainien, qui devrait permettre à d'autres usines de transformation canadiennes de porc d'exporter en Ukraine », ajoute M. Bergmann, qui exploite une ferme à Steinbach, au Manitoba. « L'industrie estime que cet accès en franchise de droits pour le porc, procuré par le nouvel accord, devait générer entre 30 et 40 millions de dollars de ventes ».

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

– 30 –

Personne ressource pour les médias :
Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
Tél. : 613 236-9239, poste 277